



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13.09.2024

Hoche Avocats renforce sa pratique en fusions-acquisitions et private-equity avec l'arrivée de Louis Leroy en qualité d'associé.

Hoche Avocats est heureux d'annoncer l'arrivée de Louis Leroy en qualité d'associé au sein du département corporate. Il rejoint l'équipe M&A/PE dirigée par Jean-Luc Blein, composée dorénavant de 4 associés, 3 conseils et 6 collaborateurs.

Louis Leroy intervient principalement dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions et de capital-investissement aux côtés de sociétés françaises et étrangères ainsi que des fondateurs, managers ou fonds d'investissement.

Après un LLM de l'Université Queen Mary de Londres (2010) et d'un master 2 en droit des affaires de l'Université Paris Dauphine (2011), Louis commence sa carrière chez Field Fisher.

Il a également exercé précédemment au sein des équipes corporate M&A de McDermott Will & Emery et Racine avant de rejoindre Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP, en qualité de Counsel.

Jean-Luc Blein membre du comité exécutif se réjouit de l'arrivée de Louis Leroy, qui va renforcer la pratique M&A- PE du cabinet et permettre à celui-ci d'étendre son champ d'interventions.

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>